**ASSOCIATION DES SAUVAGINIERS DU PAS-DE-CALAIS OUEST**

**A.S.P.C.O.**

Chers adhérents, Saison 2016-2017,

Notre assemblée générale annuelle, qui s’est tenue le samedi 11 juin 2016 au restaurant «  La Topinière » de Beuvrequen, a approuvé le maintien des cotisations au niveau des années précédentes, soit :

* 10 euros pour l’adhésion simple à l’ASPCO.

Et pour les personnes qui souhaitent souscrire, via l’ASPCO, une adhésion à l’ANCGE (avec abonnement à La Sauvagine),

* 55,00 euros sur vous êtes imposables (60% de l’adhésion sont alors récupérables sur vos impôts.

- 35,00 euros si vous n’êtes pas imposable.

===================================================================

**BULLETIN D’ADHESION A L’ASPCO**

NOM : ……………………….. PRENOM : …………………………………………….

ADRESSE COMPLETE : ……………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………

ADRESSE ELECTRONIQUE (e-mail) : ………………………………………………..

* Renouvelle sa cotisation pour l’année civile (\*)
* Adhère à l’ASPCO pour l’année civile 2017 (\*)

(\*) rayer la mention inutile.

- avec ANCGE tarif imposable 55,00 euros )

Tarif non imposable 35,00 euros ) rayer les mentions inutiles

)

- cotisation ASPCO seule : 10,00 euros )

A retourner à

Philippe BETTIG, trésorier de l’ASPCO

Hameau du Plouy, 1 rue de la Linoterie 62142 COLEMBERT